

LAMAZIÈRE-BASSE



Mesdames et Messieurs
les membres du Conseil municipal

Lamazière-Basse, le 8 septembre 2026,

Mesdames, Messieurs,

Je vous prie de bien vouloir assister au Conseil municipal ordinaire qui aura lieu :

Le vendredi 18 septembre 2026, à 19h,

Salle du Conseil, à la mairie.

L'ordre du jour sera le suivant :

1. Installation d'une nouvelle Conseillère municipal suite à démission,
2. Nomination du coordonnateur communal du recensement de la population pour 2027,
3. Recrutement d'un agent recenseur,
4. Modification du tableau des emplois,
5. Convention d'utilisation du Service Public de l'Emploi Temporaire du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Corrèze.
6. Convention d'ingénierie mutualisée du Syndicat de la Diège au 1^{er} janvier 2027,
7. Modification des statuts de Haute-Corrèze Communauté,
8. Désignation des représentants à la CLECT,
9. Voirie 2026 – demande de subvention,
10. Institution de la taxe sur la vacance des locaux d'habitation,
11. « Projet restaurant » : demande de subvention – annule et remplace.

❖ Questions diverses

Les dossiers correspondants sont consultables en mairie.

Bien cordialement,

Le maire,

The official stamp of the Mairie de Lamazière-Basse is a circular seal. It contains the text 'MAIRIE DE LAMAZIERE-BASSE' around the top and '19160 (Corrèze)' around the bottom. In the center is a small emblem. A handwritten signature in blue ink is written over the stamp.

Jean-Marc SOULIER.

Pièces jointes :

- Note de synthèse
- Formulaire de procuration

Mairie de Lamazière-Basse – 1, place de la Mairie – 19160

N° tél. : 05.55.95.88.79 - E-mail : mairie@lamazierebasse.fr